

Liliane HOOG

Hypnothérapeute

Praticienne EMDR

Contrat d'engagement à la thérapie durable

Session Hypnothérapie de 1h 00 à 1h15 : 80 €

Session EMDR de 1h00 à 1h15 : 80 €

Enfants de moins de 15 ans : **65 €.**

Tarif spécial : – **20 %: 65 €**

1 - Le présent contrat engage la Praticienne, [Liliane Hoog](#) et le Partenaire,

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age :

Adresse :

Tel : Email :

à un travail commun avec **des objectifs de moyens , non de résultats.**

2 - La Thérapie Durable mise en place entre les deux parties se constitue comme suit :

- La praticienne fait 50 % du Travail d'accompagnement, au travers de questionnements, de recadrages, d'orientations et d'exploitation des trances proposées par le partenaire, en hypnothérapie et EMDR.

- Le partenaire fait 50 % du travail d'accompagnement, au travers de ses réponses, de ses retours physiques, émotionnels et psychiques, d'aller dans la direction proposée par les trances mises en place.

- Si le Partenaire ne suit pas ses 50 %, la session s'arrête et la séance reste due.

3 - Une Thérapie Durable se décompose de la manière suivante :

- Prise de conscience des maux.

- Changement des processus.

- Rééducation de l'Être dans sa psyché.

- Intégration du changement pour **Autonomiser.**

4 - La Thérapie Durable peut s'étendre de quelques séances **jusqu'à 3 ans**, sur une fréquence **laissée à la liberté** du Partenaire.

Il est préférable **d'attendre à minima 15 jours** entre les sessions, afin de s'observer, prendre conscience et appliquer les différentes actions proposées en séances.

Le partenaire peut cesser de suivre sa Thérapie quand il le juge bon, sauf en cas de séances non terminées en EMDR.

5 – Toute **session annulée** moins de 24 heures avant, **peu importe le motif**, rompt le présent contrat et je cesse d'être votre thérapeute, sauf versement de la moitié de la somme due pour une séance. Toute session manquée **non annulée est due**.

6 – Les sessions durent entre 45 min à 1h15. **Tout retard entraîne une session écourtée d'autant**.

7 – La Thérapie Durable **ne se substitue pas aux médicaments** ni à vos rdv avec des médecins et spécialistes médicaux. Vous devez continuer vos suivis. Je ne suis pas médecin.

8 – Je **n'ai aucune vérité à proposer**, je ne suis pas là pour conseiller ou enseigner, mon objectif est de permettre d'ouvrir la compréhension du chemin spécifique de chacun de mes partenaires.

Ce document doit être signé en début de session lors de la première séance.

Fait à Mulhouse le :

Liliane Hoog
Praticienne EMDR
Hypnothérapeute

Signature :